

Un an de Jurisprudence Droit des Brevets 2014



Paris
10 octobre 2014
13 novembre 2014

Lyon
20 novembre 2014
21 novembre 2014

FD Synthèse 2014 **NE** Droit des Brevets

Obtention du Brevet

Paris

Lyon

Vendredi 10 octobre 2014

jeudi 20 novembre 2014

Exploitation du Brevet

Paris

Lyon

jeudi 13 novembre 2014

vendredi 21 novembre 2014

Avec le concours de :

Anne-catherine CHIARINY DAUDET,
Maître de conférences, Université Montpellier I

Jean-Christophe GALLOUX,
Professeur à l'Université de Paris II, Avocat

Pierre GENDRAUD,
Chef du Dpt. P.I., Peugeot Citroën Automobile, Expert Cour d'Appel de Paris

Claude JUPIN,
Conseil en Propriété Industrielle, Cabinet Nony et Associés

Christian LE STANC,
Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier; Avocat

Emmanuel PY,
Maître de conférences à l'Université de Haute Alsace, chargé d'enseignements au CEIPI et chercheur au CERDACC

Jacques RAYNARD,
Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier; Président de la FNDE

Privat VIGAND,
Professeur au CEIPI

Synthèse 2014 Droit des Brevets



Informations pratiques

Dates et lieu

10 octobre 2014 et 13 novembre 2014

Maison de la Chimie

28 bis, rue Saint-Dominique

75007 Paris

Tél. 01 40 62 27 00

20 et 21 novembre 2014

Best Western - Hôtel Charlemagne

23, cours Charlemagne

69002 Lyon

Tél. 04 72 77 70 00

Horaires

9h30 à 13h00 / 14h00 à 17h30

Coût du stage

2 jours : 1020 € (HT) = 1224 € (TTC)

1 jour : 590 € (HT) = 708 € (TTC)

Membres ASPI :

2 jours : 935 € (HT) = 1122 € (TTC)

1 jour : 530 € (HT) = 636 € (TTC)

Pour tous renseignements

Alexandra Dupont, F.N.D.E.
34 bis, rue Vignon - 75009 Paris
Téléphone 01 42 66 18 19
Courriel : adupont@fnde.asso.fr

Stage entrant dans le cadre de la formation professionnelle continue

Bulletin d'inscription

à détacher et à renvoyer à FNDE, 34bis rue Vignon 75009 Paris

Courriel : adupont@fnde.asso.fr

Nom, Prénom

Membre ASPI

Fonction

Société

Adresse

Code Postal

Ville

Tél

E-mail

Adresse facturation

Code Postal

Ville

Tél

E-mail

N°TVA intracommunautaire

Règlement :

Joint

Sur facture

Souhaite participer à la journée du 10 octobre 2014 (Paris).....

Souhaite participer à la journée du 13 novembre 2014 (Paris).....

Souhaite participer à la journée du 20 novembre 2014 (Lyon).....

Souhaite participer à la journée du 21 novembre 2014 (Lyon).....

et joins à cet effet un chèque au nom de la FNDE de

ANNULATION OU REPORT

1. Les demandes d'annulation ou de report confirmées par courrier, courriel ou fax et reçues plus de 5 jours avant le début du stage sont acceptées et ne donneront pas lieu à facturation.
2. Les demandes d'annulation, de report ou les absences reçues moins de 5 jours avant le début du stage entraînent le règlement de la totalité du prix du stage.
3. En cas de financement total ou partiel de la formation par un organisme tiers, et au cas où ce dernier n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absences, abandon, etc.), le coût de l'ensemble du stage reste dû par le signataire de l'inscription de formation.